



L'AVIS de Muttersholtz – Janvier 2015 –
Dossier : Les transports à Muttersholtz
ENTRETIEN avec Alain Kuhn

- Pouvez-vous vous présenter, nous parler de votre fonction ?

« Alain Kuhn, 51 ans, marié, 2 enfants, habitant Muttersholtz depuis 15 ans.

En 1998 j'ai intégré la Société Autocars SCHMITT, entreprise de transport de voyageurs composée de 75 salariés dont 65 conducteurs, d'un âge moyen de 42 ans, et de 55 véhicules. Cette société dont j'ai pris la direction en 2012 couvre une grande variété des activités de transport routier de voyageurs tels que le transport urbain, l'interurbain, le transport à la demande et le grand tourisme.

Nos véhicules parcourent en moyenne 2,5 millions de kilomètres par an et à ce titre, la société Autocars SCHMITT a pris un engagement volontaire de réduction des émissions CO2 en adhérent à la « Charte CO2 », agrément délivré par le ministère de l'environnement et l'ADEME. Nous avons été parmi les toutes premières entreprises alsaciennes à nous engager dans cette voie pour l'activité Interurbaine de tourisme. Le TIS est un des premiers réseaux urbain de France à avoir obtenu cette charte. »

- Quel parcours professionnel vous a amené à cette fonction ?

« De formation technique, mon parcours professionnel a surtout été industriel avec des expériences dans l'industrie chimique, nucléaire et principalement minière où j'ai occupé un poste de contremaître dans les puits de la fosse centrale du bassin potassique avant de rejoindre les Autocars Schmitt. »

- Comment voyez-vous l'organisation du transport sur notre territoire de l'Alsace centrale?

« La réussite d'un transport public est bien entendu liée à une bonne couverture du territoire en proposant des services cadencés avec des fréquences régulières. Cette recette a été appliquée à l'échelle

de la Communauté des Communes de Sélestat qui a défini un Périmètre de Transport Urbain (PTU) sur son territoire. Elle rencontre un réel succès qui n'a cessé de croître depuis sa création. A plus grande échelle, à savoir le Centre Alsace, il devient plus compliqué d'appliquer les mêmes recettes, la densité du territoire n'étant plus la même. Le cumul des autorités organisatrices de transport sur une même zone comme actuellement le Réseau 67, la Région Alsace TER et le CCS TIS nuit à mon avis à la qualité de services. »

- Quelles améliorations souhaiteriez-vous pour ces prochaines années dans cette organisation ?

« Je pense qu'un grand pas serait franchi avec la mise en place d'un titre de transport unique utilisable sur toute la région. Cette démarche permettrait sans doute le rapprochement des nombreux réseaux de transport et peut-être même la création d'une AOT (autorité organisatrice de transport) qui aurait compétence sur tout le territoire alsacien. Cette AOT serait le réel outil d'optimisation des moyens de transport. »